

# COMPTE RENDU DU COMITE DU DRAHTHAAR CLUB DE France

## 19 juin 2015 à Saint-Viâtre (41)

Etaient présents :

- Jean Joël COURTHIAL
- Eric BRANSON
- Elodie BEUVAIN
- Jean Noël DOISE
- Antoine CALAIS
- Pierre Eloi CALAIS
- Stéphane BEUVAIN
- Luc CASTILLO

Excusés

- Philippe HOUILLON

Rédacteur

- Luc CASTILLO

### Ouverture de séance

Stéphane BEUVAIN, Président du Club ouvre la séance ce 19 juin 2015 à 17H10. Il excuse Philippe HOUILLON missionné par son emploi au sein du GAME FAIR de Lamotte-Beuvron et finalisant par ailleurs les derniers préparatifs de la Nationale d'Elevage Drahthaar devant se dérouler le lendemain sur le même site. Il demande que le compte rendu du comité du 19 novembre 2014 soit approuvé ce qui est fait après sa lecture.

### Nationale d'Elevage 2015

Le Président donne quelques précisions sur la Nationale d'Elevage du lendemain en indiquant les juges :

- Nathalie PARENT : pour les Drahthaars femelles
- Véronique CALAIS pour les Drahthaars males
- Anne GESLAIN pour les races sous tutelles.

Les secrétaires de ring sont déjà prévus munis d'un catalogue sur lesquels les résultats devront être inscrits. 17 prélèvements d'ADN sont prévus, à réaliser avant les jugements, à l'inscription, si la présence des vétérinaires le permet.

Les repas seront servis sous la forme d'un plateau à prendre sous la tente d'organisation. Enfin, concernant les titres et les récompenses, le Président indique que seuls les CACS et RCACS se verront attribuer les coupes, tandis que de l'EXC au TB, des plaques seront décernées. En deçà, des flots seront attribués.

Il en sera de même pour les Régionales (pour les EXC au TB)

**La prochaine Nationale d'Elevage sera organisée à RIEUX EN CAMBRESIS (59) le 3 septembre 2016**

### Bulletin 2016

Le Président s'inquiète une nouvelle fois de la parution tardive du bulletin 2015 alors que tous les documents concernant le travail ou le standard et permettant l'insertion dans la version finale du bulletin sont remis dans le délai et sous la forme demandés. Une échange à lieu au sein du comité et il s'avère qu'en réalité les délais demandés pour la remise des documents sont trop tardifs car ils correspondent à une période de surcharge professionnelle d'Elodie BEUVAIN. Il convient donc de modifier le processus de la manière suivante :

- Les résultats de travail de printemps devront être envoyés pour fin septembre maximum
- Les résultats de travail d'automne pour début février de l'année suivante maximum ainsi que l'échelle des valeurs et le champion de la race.
- Pour le standard les résultats devront être envoyés pour début février de l'année suivante.

## Champion de la race Travail

### Nouvelles dispositions prenant effet dès l'année 2015 et s'ajoutant aux dispositions déjà en vigueur.

1. Afin d'être en cohérence avec l'homologation des titres de champions, le comité valide que l'homologation du titre de **Champion de la race est soumis à la même obligation à savoir une dysplasie A ou B maximum.**
2. Un **EXC en Nationale d'Elevage** sera requis.
3. Le prélèvement ADN aura été réalisé.
4. Obtention d'un BICP sur l'année (comme avant) ou **possibilité d'utiliser dans la comptabilisation un BICP antérieur uniquement si ce dernier est de 1<sup>ère</sup> CAT.**

### Mise en place d'un Champion de la race Standard.

Le comité décide de la création d'un titre de champion de la race Standard, dès l'année 2015, avec les obligations suivantes :

6 résultats d'exposition au moins dans l'année considérée dont à minima :

- un résultat en Nationale d'Elevage (Coef 3) OU en Championnat de France (Coef 2)
- un BICP au moins ou TB en field avec la possibilité d'utiliser dans la comptabilisation un BICP antérieur uniquement si ce dernier est de 1<sup>ère</sup> CAT.
- une dysplasie A ou B maximum
- un prélèvement ADN réalisé
- 

L'attribution des points est validé de la manière suivante :

- CACIB : 14 points
- RCACIB : 13 points
- CACS : 12 points
- RCACS : 11 points
- 1<sup>er</sup> EXC : 10 points

- 2<sup>ème</sup> EXC : 9 points
- 3<sup>ème</sup> EXC : 8 points
- 4<sup>ème</sup> EXC : 8 points

Les dispositions concernant le titre de champion de travail et de standard devront être mises très rapidement sur le site web du club et sur le site Facebook du Club afin que chaque propriétaire de chiens puisse en prendre compte immédiatement.

Stéphane BEUVAIN rappelle que les lecteurs officiels du club sont les docteurs GENEVOIX et BOULE et qu'une recherche est en cours pour compléter notre dispositif.

### Gestion des délégués :

Eric BRANSON prend en charge la gestion des délégués du DCF. Il prend en charge le découpage régional et départemental des délégués en fonction des nouvelles régions administratives. Après en avoir informé le Président et les délégués concernés, il proposera une nouvelle carte nationale à insérer dans le bulletin et le site web du Club.

Par ailleurs, une plaquette en 3 volets (plaquette Drahthaar de la SCC) sera envoyée aux nouveaux adhérents ainsi qu'aux délégués. Chaque membre du comité est invité à se manifester rapidement concernant la conception de cette plaquette avant diffusion

### Divers :

**Statuts de l'association :** Ils devront être envoyés à la SCC avant le 31/12/2015 après avoir été validés par le comité.

**Tarifs d'adhésion 2015 :** inchangés

**Site Facebook du Club :** prohiber toutes démarches visant à vendre des chiots de manière ostentatoire.

Aucun autre point n'étant soulevé, le Président lève la séance à 19H45 et souhaite à tous un bon courage pour l'organisation de la Nationale d'Elevage du lendemain.